Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le
ID : 030-213001563-20250409-ART_2025_07-AR

VILLE DE MARGUERITTES

ARRETE N° 2025-07

OBJET: Fonctions d'Officier de l'Etat Civil – célébration mariage
Madame Julie DELVAL.

Le Maire de la Commune de Marguerittes (Gard)

CONSIDERANT le cas d'empêchement du Maire et de ses Adjoints de par leur absence de la Commune le SAMEDI 24 MAI 2025.

ARRETE

ARTICLE 1: Madame Julie DELVAL, Conseillère Municipale est déléguée à titre temporaire pour exercer concurremment avec Nous les fonctions d'officier d'Etat-civil

ARTICLE 2: La présente autorisation est valable pour le samedi 24 mai 2025 de 10H00 à 11h45.

ARTICLE 3: le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés et copie en sera transmise à
-Madame la Procureure de la République
-Monsieur le Préfet.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié sur le portail des publications administratives de la commune.

MARGUERITTES (Gard), le 09 avril 2025

Rémi NICOLAS,

Maire de Marguerittes

MAIRIE de MARGUERITTES (Gard)

MAIRIE DE MARGUERITTES
14 Rue Gustave de Chanaleilles
30320 Marguerittes
Tél. : 04 66 75 23 25
contact-mairie@marguerittes.fr
www.marguerittes.fr

Publié le 17/07/2025 10:21 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35869